

Seconde partie

Examen des résurrections particulières qu'on rapporte pour prouver la résurrection générale et sa possibilité

Il paroît singulier qu'un Peuple chez lequel il s'est opéré des résurrections, n'ait pas converti en dogme l'opinion du retour de la mort à la Vie. C'est cependant ce qui est arrivé au peuple Juif, moins superstitieux à cet égard que les Chrétiens. On [50] ne sauroit trop admirer la confiance avec laquelle ceux-cy fondent la possibilité de la résurrection générale sur les résurrections particulières opérées parmi les Juifs. Ces résurrections ne sont pas en nombre; elles se bornent à deux; et nous allons voir que les Juifs n'ont pas eû tort de ne les point regarder comme des faits capables de fonder un dogme religieux.

La première est opérée par Elie, et racontée en ces termes au chapitre 17 des Rois, Livre troisième. «Advint que le fils de la femme, maitresse de la maison, devint malade, et fût la maladie très forte, tant qu'il expira, et elle [51] (la veuve de Sareptha)» dit à Elie: «qu'y a-t-il entre moi et toi homme de Dieu? Es-tu venû à moi pour réduire à mémoire mes iniquités, et faire mourir mon fils? Il lui dit: donne-moi ton fils. Lequel il prit d'entre les bras d'icelle; et le porta en la chambre où il demouroit, et le coucha sur son lit: puis cria au seigneur, et dit: seigneur mon Dieu, as-tu aussi affligé cette veuve, avec laquelle je demeure, que tu lui as tué son fils? Et il s'étendit sur l'enfant par trois fois, et lui dit: Seigneur, mon Dieu, je te prie que l'ame de cet enfant retourne de dans lui. Lors le seigneur Dieu exhauça la voix d'Elie; et [52] l'ame de l'enfant retourna dedans, et véquît».

Cette circonstance: *et il s'étendit sur l'enfant par trois fois* (souligné dans le manuscrit), donne à ce récit un air de fable, que tous les Commentaires ne sauroient faire disparoitre. Il ne tombe pas sous nos sens que la Divinité, pour agir, attende que celui par le quel elle manifeste son pouvoir ait produit tels ou tels mouvemens un certain nombre de fois: si Dieu a voulu se servir d'Elie, pour ressusciter le Fils de la Veuve de Sareptha, s'il a voulu accorder ce témoignage de la vertu de son prophète, il a dû suffire à celui-ci de reclamer l'assistance de son Dieu, de le prier, pour en obtenir ce qu'il desiroit; [53] ce qu'il a fait de plus, ce transport de l'enfant dans sa chambre, cette action de s'étendre sur lui par trois fois, tout cela est superflus, tout cela sent le Roman, ou, si l'on veut, l'art cabalistique; plus faux, plus décrié de nos jours, chez les sages, que les contes de Barbebleue, ou de Peau d'âne.

On ne peut être trop sur ses gardes par rapport à tout ce qui nous est raconté de cet Elie et de ses prodiges. Rien de moins certain même que son existence, comme l'a démontré le sçavant M. Boullanger dans sa Dissertation sur ce Prophète. Ce prétendu homme de Dieu n'a laissé aucun écrit, et ce que nous sçavons [54] sur son compte, n'est appuyé que sur le témoignage de l'auteur des Livres des Rois, qui

semble n'en parler que par occasion, et sans nous instruire ni de son origine, ni de son âge, ni d'aucune particularité de sa vie, à l'exception de deux ou trois plus fabuleuses les unes que les autres. L'auteur des Livres des Rois n'a le suffrage d'aucuns contemporains par rapport à Elie, et il est le seul dans la foule des Ecrivains hébreux qui parle de ce personnage; car on ne peut compter au rang des suffrages, ce que Salomon dit d'Elie, attendu qu'il n'en parle que sur le témoignage de l'auteur des Rois.

[55] Mais sans entrer dans une plus grande discussion sur le fait d'Elie, il me semble qu'il suffit, pour annéantir la preuve que nos adversaires prétendent tirer de la résurrection par lui opérée, en faveur de la résurrection générale, d'observer 1°. Que l'auteur qui rapporte cette circonstance est postérieur à Elie; 2°. que son témoignage n'est confirmé par celui d'aucun autre historien. 3°. que dans son ouvrage, Elie est un homme qui paroît tout à coup au 3° livre pour disparaître de même dans le quatrième. 4° Qu'enfin les Juifs, c'est à dire le peuple le plus crédule [56] et le plus Superstitieux qui ait jamais été, n'ont tiré aucune conséquence de cette résurrection particulière à une resurreccion générale; et que c'est vouloir enchérir sur ce peuple idiot, que de conclure du fait d'Elie, que tous les hommes ressusciteront.

Les historiens Juifs entrent dans les plus petits détails par rapport à tout ce qui a l'air prodigieux, parce que le prodige étoit l'ame de cette nation, comme la fable est celle du Poème. Or, quelle vraisemblance que ces mêmes historiens ayent passé si légèrement, sur un fait tel que celui d'une résurrection? si ce miracle fût vraiment arrivé, les [57] chroniqueurs hébreux ne nous auroient pas laissé ignorer de qui Elie étoit fils, de qui père, s'il étoit marié, son âge, sa Vie entière; ils nous auroient intruits du nom de la Veuve de Sareptha, de celui de son fils, de son âge, de la maladie qui l'affligoit, du temps de sa mort de celui de sa résurrection. Tous ces d'étails étoient nécessaires. Ils nous manquent; et j'en conclus que le récit est faux.

Au reste en admettant ce récit, tel qu'il est rapporté dans l'histoire des Rois, la seule conséquence qu'on en pourroit tirer, c'est que le fils de la Veuve de Sareptha étoit tombé en syncope; qu'Elie, qui [58] connut son mal, jugea qu'il ne s'agissoit que de rendre le ressort aux esprits engourdis de cet Enfant, qu'il en vint à bout en s'étendant sur lui, et lui communiquant de sa chaleur, assez pour redonner le mouvement aux liqueurs qui circuloient dans ses veines. En effet, Elie prie le Seigneur 'que l'ame de l'enfant retourne dedans'; or, nous avons déjà remarqué que dans l'idiome des hébreux le mot ame répond à celui de sang. On conçoit mieux le prodige en question, envisagé sous ce point de vuè, que sous, celui où nos adversaires le présentent; et cette façon de l'expliquer répugne moins au texte.

[59] Si les Partisans de la résurrection vouloient insister sur cette preuve, je leur ferois une question qui n'ait de sujet. De qui l'auteur des Livres des Rois tenoit il cette histoire? Elie s'enferme avec l'enfant dans sa chambre; il n'y a donc nul témoins de ce qui s'y passa. Est-ce de lui ou de la veuve que cette circonstance, de s'étendre par trois fois sur l'enfant, a été Sçue? si c'est de lui, on devoit nous l'apprendre: et encore qu'est-ce qu'un attesté par son seul auteur? si c'est de la veuve, elle n'a pû parler comme témoin

oculaire; car Elie avoit opéré en secret; et elle n'a pû dire autre chose de cet évènement que ce que le prophète lui en [60] avoit raconté. Et dans ce cas, ce seroit encore sur la foi d'Elie seul que ce fait incroyable seroit crû. Il y a beaucoup d'apparence, que l'histoire d'Elie n'avoit pour fondement, qu'une tradition puérile et incertaine que le chroniqueur des Rois d'Israël a adoptée, parce qu'elle tenoit du merveilleux. C'est du moins l'idée que présentent les divers passages de la vie du prophète qui nous sont conservés. A peine Elie est-il introduit sur la scène, qu'on le fait nourrir par des corbeaux; plus loin un ange prend soin de l'alimenter et, de lui faire cuire un tourteau sur des charbons; Enfin ce prophète au 4°. Livre des Rois, est enlevé sur un char dans un chariot [61] de feu, traîné par des chevaux de feu et transporté dans ce bel équipage, on ne sçait où. Tous ces faits plus dignes de l'Arioste que d'un auteur Sacré, nous indiquent assez clairement, ce me semble, ce qu'on doit penser du personnage à qui on les attribue.

La seconde preuve de la possibilité de la résurrection générale se tire de la résurrection particulière opérée par Elisée, qui, de Laboureur, devint Prophète par hasard, et un très grand Prophète; puis que, si nous en croyons la Bible, il demanda à Dieu, et obtint de lui, le double de la vertu d'Elie.

Malgré l'obtention de cette [62] importante faveur, nous ne voyons pas qu'Elisée ait surpassé de moitié son maître Elie, du moins quant à la prophétie; mais on ne peut s'empêcher d'avouer qu'il l'a emporté sur lui dans l'art d'en imposer aux gens crédules.

Le miracle que l'on apporte ici en preuve, est raconté au quatrième chapitre du 4° livre des Rois. Une femme de sunam, dont l'auteur n'a pas daigné nous transmettre le nom, quoi que cela eut été important; une femme de Sunam, dis-je, avoit habitude de donner à rafraichir à Elisée toutes les fois qu'il passoit par là; elle conçût dans la suite tant d'estime pour le prophète, qu'elle engagea son mari à lui faire [63] une petite chambre où il pût se retirer commodément quand il les viendroit visiter: on ne sçait quel fût le motif de cette estime; mais j'observerai en passant que la sunamite étoit jeune, et que son mary étoit vieux. Quoi qu'il en soit, Elisée vint à Sunam et occupa son nouveau logement, meublé, à ce que dit la Bible qui n'épargne pas les détails, quand ils sont inutiles, d'un lit, d'une table, d'une sellette, et d'un chandelier. Un jour le prophète, qui ne parloit pas apparemment à ses hôtes en entrant, s'avisa d'appeler son valet, et le chargea de dire à la Sunamite de lui venir parler. Le prophète étoit ce jour [64] là plus reconnoissant qu'à l'ordinaire, et il vouloit témoigner sa gratitude à sa jeune hotesse. La sunamite, mandée par Giezi, (c'est le nom du valet d'Elisée) arrive. Que veux-tu qu'on te face aujourd'hui, lui dit-il, en reconnoissance des soins que tu as pour nous? Parle demande si tu as quelque affaire à la cour, je te servirai au près du Prince. Elisée parloit comme un homme qui auroit eût ses grandes entrées chez le Roi; peut-être se faisoit il illusion. La Sunamite qui reconnut, sans doute, en lui, plus de zèle que de pouvoir, le remercia, en lui disant qu'elle étoit contente de son état. Elisée insiste sur la recompense: que veux-tu qu'on te [65] fasse

enfin; je veux t'obliger. La jeune femme perséveroit dans son refus, parce qu'Elisée ne lui proposoit rien qui la flata.

Giezi qui communiquoit apparemment plus avec ses hôtes, que son maître, ou qui se connoissoit mieux en temperament, pénétra sur le champ les desirs de la Sunamite. 'Elle n'a point de fils, dit-il à Elisée, et son mari est vieux'..... Il n'en falût pas dire d'avantage. Rappelle-la, lui dit son maître. La Sunamite revient. Elisée lui promet qu'elle embrassera un fils: elle en doute, parce quelle connoissoit son mari; on la rassure; elle conçoit, enfante en son temps un fils: [66] comment tout ce la s'est fait; il n'est pas difficile de le deviner, malgré le soin que prend le texte de nous avertir que la Sunamite se tenoit debout dans la Chambre du prophète. Ce texte si exact, auroit dû nous apprendre aussi de quelle façon elle se tenoit avec Giézi qui étoit si bien instruit de ses desirs; cela auroit exclu les soupçons; car les femmes juives n'étoient pas plus chastex que les nôtres.

De quelque manière que cet enfant fût fait, il n'importe; il nous suffit de sçavoir qu'il vint au monde, qu'il grandît, et assez, pour aller tout seul voir son père qui faisoit faire la moisson. Un [67] jour; car telles sont les dattes que nous offre la Bible; cet Enfant dit à son père dans les champs ma tête, ma tête; son père le chargea sur un valet, et le renvoya à sa mère. Celle-cy; le prit sur ses genoux et l'y tint jusqu'à midy, qu'il expira.

Ce temps que nous indique la Bible, nous fait connoitre sa maladie. L'enfant n'étoit point allé aux champs des le matin avec son père; il n'y alla sans doute que dans la matinée, c'est à dire après déjeûné et vers les huit ou neuf heures: temps où l'on peut très-bien recevoir un coup de soleil. Il est si vrai que c'en étoit un, que l'enfant [68] est représenté dans le texte comme subitement frappé d'une douleur à la tête, et d'une douleur qui l'accable, qui lui ôte la force et la connoissance, en sorte que le Père est contraint de le mettre sur les épaules d'un valet: effet assez ordinaire des coups de soleil. Le texte nous apprend encore qu'on le rapporte comme mort, non comme malade; car il ne nous dit point que sa mère l'ait couché; mais qu'elle l'a gardé sur ses genoux jusqu'à midy, qu'il expira; c'est à dire, que sa mère aiant peu connoissance de son état, s'aperçut à midy que sa respiration n'étoit plus sensible.

Tel est l'état de mort qu'Elisée [69] ressuscita. La Sunamite voyant son fils mort, ou le croyant tel, court subitement sur le mont Carmel, où se tenoit Elisée; le joint: mais celui-cy ne regardant pas cet accident comme susceptible de suites dangereuses, se contente d'envoyer vers l'enfant, son valet Giezi, après l'avoir instruit de la conduite qu'il devoit tenir. Giezi qui sçavoit mieux faire des Enfans, que des miracles, observa envain tout ce que son maître lui avoit dit, ne salua personne, ni ne rendit le salut à qui que ce soit; mit le Bâton d'Elisée sur la face de l'enfant; tout cela sans succès. Pendant que ces choses se passoient chez la [70] Sunamite, Elisée rendu à ses instances, s'acheminoit avec elle vers le prétendu mort. Ils arrivent, et l'enfant gisoit sur un lit, le prophète entre et s'enferme avec l'enfant, monte sur le lit, et par un miracle pour le moins aussi grand que la résurrection du mort, s'ajuste sur lui de façon 'que sa bouche

étoit sur la bouche de l'enfant, ses yeux sur les yeux d'icelui; ses mains sur ses mains, &^a puis descendit du lit', et fit quelques tours dans la chambre et remonta sur le lit où il se mit dans sa première posture. Alors l'enfant etternuë sept fois, et ouvre les yeux; et Elisée le rend à sa mère. Cet éternuement forme encore une [71] nouvelle preuve du genre de la maladie de cet enfant: c'étoit un coup de soleil, dont la chaleur avoit surpendu le mouvement des liqueurs: Elisée sçavoit peut-être comment on retiroit le coup de soleil, et mit son secret en pratique. Dès que le mouvement fût redonné aux liqueurs, l'enfant éternua: cela est naturel, et ne pouvoit arriver autrement.

Mais si nous expliquons bien le miracle par le quel Elisée opera cette résurrection, nous sommes à court sur les moyens qu'il employa pour réduire les dimensions de sa figure en petit; de sorte que sa bouche étant sur celle de l'enfant, ses yeux pussent [72] se rencontrer sur les siens. Ce prodige l'emportoit d'autant plus sur l'autre, qu'il s'agit ici de détruire des parties de substance, pour réduire le visage d'un homme à la forme précise de celui d'un enfant. D'ailleurs il semble qu'il étoit utile à Dieu, pour operer cette résurrection, que la chaleur des yeux du prophète passât dans les yeux de l'enfant, celle de sa bouche dans la bouche du mort, &^a. ce qui est ridicule. Et puis quelle fureur ont tous ces faiseurs de miracles, de s'enfermer; d'operer dans le secret? Pourquoi toujours fuir l'occasion d'avoir des témoins de ses actions? Quelle preuve tirer de faits qui n'ont pour témoin que [73] celui qui en est l'auteur? D'où vient encore ces prodiges s'operent ils pres que toûjours en faveur des femmes? Elie ressuscite le fils d'une veuve; Elisée rend ici la vie à un Enfant qui a son père; mais nous ne voyons point ce Père paroître: il reste aux champs tandis que le miracle s'opère. Cette indifférence confirme encore le soupçon qu'on peut avoir, que cet Enfant n'étoit point de lui.

Si c'est un miracle que de rappeler à la vie des personnes crues mortes, non dans le même jour, comme ont fait Elie et son Disciple, mais au bout de deux et de trois jours, combien de miracles nous offre l'histoire de la médecine [74] et celle de la chirurgie? Encore les prodiges de cette nature sont ils constatés dans ces histoires; on y nomme la personne rendre à la Vie, Ses parens, on nous instruit des lieux, des dattes, des circonstances de la maladie, et des témoins de la cure. Mais on passe légèrement sur ces faits, parce que ceux qui les rapportent, se contentent d'en parler comme d'effets de l'art, et de l'application de certaines choses naturelles, sans vouloir passer, pour cela, parmi les hommes, pour des Prophètes ou des saints; prétention qui denos jours, couvriroit un sçavant de ridicule, et le rendroit un objet de risée.

[75] Puis que nous sommes sur le chapitre d'Elisée, je vais rapporter un fait qu'on raconte de lui, au 13^e chapitre du 4^e livre des Rois.' Elisée donc mourut, et on l'ensevelit. L'année suivante, quelques Bandes de Moabites vinrent en la terre. Il arriva que, comme on ensevelissoit un homme, ceux qui le portoient virent venir ces bandes, (c'étoit des gensd'armes) et eurent peur; ils jetterent l'homme au sépulchre d'Elisée: lequel homme étant roulé là, et ayant touché les os d'Elisée, revêquit, et se leva sur ses piéds'.

Quand le texte ne nous apprendrait pas qu'Elisée fût [76] enseveli, toutes les chroniques des hébreux nous apprendraient qu'il est impossible qu'un corps roulé dans un sépulchre, touche les os de celui qui y avoit été précédemment inhumé. L'enterrement d'un aussi grand homme qu'Elisée a dû se faire dans toutes les formes son corps a dû non seulement être roulé dans des linceuls, mais encore placé dans une petite loge pratiquée dans l'intérieur du sépulchre, laquelle se bouchoit d'une pierre de façon que rien n'y pouvoit entrer. Il n'y a pas d'apparence non plus que la caverne où se pratiquoit la tombe soit laissée ouverte: ces cavernes dévastées [77] auroient été des retraites de toutes sortes d'animaux carnassiers, et les corps qui y auroient été jetés, auroient été incontement dévorés. Construire ainsi des sépulchres eût été un crime parmi les Juifs, si jaloux des sépultures. Et l'on peut assurer que le corps d'Elisée lui-même n'auroit pas resté un an environ dans son sépulchre, s'il n'eût pas été fermé. Ce qui peut avoir donné lieu à cette fable, c'est que le mort jeté au hasard dans la caverne, s'est trouvé debout quelques momens ou quelques jours après: on a pu même le trouver entier, parce que la campagne étant infestée de [78] gens de guerre, les Bêtes voraces n'ont pas osé paroître. Il n'est pas croyable que la Bible eût dit si peu de mots d'un si grand miracle: elle ne nous nomme point cet homme, ne nous dit pas le temps qu'il a vécu après sa résurrection: elle n'indique aucun témoins de ce fait: et ces termes: 'se leva sur ses pieds' ajoutés après ceux-cy: «il revêquit» dénotent précisément que toute sa resurreccion consiste à s'être trouvé droit après qu'on l'eut jeté dans la caverne.

Salomon, qu'on doit supposer être instruit des gestes de sa nation, dans l'éloge qu'il fait de divers prophètes ne parle point de ce fait: [79] et l'auteur de l'Eclésiastique, dans le chapitre 48^e se contente de dire en parlant d'Elisée que son corps a prophétisé au sepulchre, ... et que ses oeuvres ont été merveilleuses en son trépas. Cet auteur qui n'omet pas un fait d'Ezéchias tel que celui-cy; il a creusé le rocher à coups de marteau et a bâti des fontaines; a-t-il pu ne pas spécifier la résurrection opérée par l'attouchement des os d'Elisée? C'est bien un autre prodige que de creuser des fontaines. Mais comme Jésus fils de sirach écrivoit après la captivité et dans un temps plus éclairé, il s'est contenté de dire en [80] général qu'Elisée avoit opéré des merveilles en son trépas, sans vouloir rien spécifier, dans la crainte de recevoir un démenti, et de donner à rire à ses dépendans. A mesure que nous revenons dans les temps proches des nôtres, nous trouvons moins de miracles. Les plus anciens prophètes, comme Elie et Elisée se mêloient de résurrections, mais ne prophétisoient qu'en termes vagues; leurs successeurs ont abandonné les resurrections, parce qu'on les eût fait operer sur des morts vraiment morts; ce qui les auroit mis à quia; mais ils ont apporté plus de combinaison dans leurs prophéties. Il a été quelques Siècles où les [81] Princes avoient à leur cour des Prophètes, comme on avû depuis quelques souverains avoir des foux et des singes: il n'étoit pas difficile à des Prophètes courtisans de predire les évènements politiques.

L'incertitude des faits contenus dans l'ancien testament, force nos adversaires à recourir au nouveau. Dans celui-cy, il est vrai, les faits se trouvent quelques fois attestés par plus d'un témoin; et cette

multiplicité de suffrages donne aux faits qu'ils attestent un certain poids. Cependant nous allons voir que les résurrections particulières opérées par Jésus Christ ne sont point [82] capables de former une preuve en faveur de la résurrection générale, soit parce qu'elles mêmes manquent de preuves, soit parce que l'état des personnes rappellées à la vie par le Christ n'a nul rapport, et ne peut entrer en comparaison avec celui des premiers habitans de l'univers, qui, suivant l'opinion que nous combattons, doivent ressusciter.

Ces résurrections sont au nombre de Quatre 1°. Celle de la fille de Jaïre; 2° celle du fils de la Veuve de Naïm; 3° celle du Lazare; et enfin la résurrection de Jésus Christ lui-même. Exposons en bref les preuves de ces quatre prodiges; et nous verrons qu'il n'en est pas [83] un seul qui soit bien prouvé.

Celui de ces miracles qui a le plus de suffrages, est la résurrection de la fille de Jaïre. Saint Matthieu, S. Marc et S. Luc le rapportent^a; mais malheureusement avec des circonstances si diverses; que non seulement on aperçoit qu'ils ne se sont pas entendus pour rapporter ce fait, mais même qu'ils n'en ont pas été bien exactement instruits.

Saint Matthieu dit qu'un Seigneur, qu'il ne nomme pas, vint à Jésus et lui dit que sa fille étoit maintenant trépassée; le suppliant de venir lui imposer les mains, [84] moyennant quoi elle vivroit.

Marc et Luc racontent différemment la chose: ils prétendent que ce seigneur étoit un chef, ou l'un des principaux de la Synagogue, qu'il se nommoit Jaïre, et qu'il n'attendit pas que sa Fille fût morte pour recourir à Jésus, et lui mettent ces paroles en la bouche: 'ma Fillette tend à la fin, je te prie que tu viennes, et que tu mettes les mains sur elle, afin qu'elle soit délivrée et qu'elle vive'. Marc et Luc étoient également avec Jésus lors que Jaïre l'aborda; et quelle vraisemblance y a-t-il, qu'ils parlent si diversement de lui? S. Matthieu a écrit le premier; Luc et Marc n'ont pas ignoré ce qu'il avoit écrit [85] sur ce fait. Ils ne l'ont pas suivi: sans doute ç'a été pour de bonnes raisons, et parce qu'ils sçavoient qu'il avoit erré. Néanmoins il faudroit sçavoir si Matthieu, aussi bien témoin qu'eux du fait, n'avoit pas de quoi les retorque; et ce défaut de la réplique de Matthieu, nous empêche de prononcer si c'étoit lui, ou Marc et Luc qui étoient des menteurs. On lit dans ces deux derniers un trait qui semble prouver contre Matthieu: tous deux s'accordent à dire que Jaïre ne sçavoit pas que sa fille fût morte quand il invitoit Jésus à la venir délivrer, pour me servir du terme de Saint Matthieu; et que ce furent des [86] gens de Jaïre qui vinrent l'avertir de cet accident, et lui dirent de ne plus tourmenter Jésus, attendu qu'il n'y avoit plus de remède. L'intervention des gens de Jaïre, qui répugne au texte de Matthieu, s'accorde parfaitement bien aux termes de la supplique du chef de la synagogue. Ce chef ne parle d'abord de sa fille que comme d'une malade, ou même d'une possédée; je te prie que tu viennes.... afin qu'elle soit délivrée, et qu'elle vive'. Mais, comme je viens de le dire, la question est de sçavoir si c'est Matthieu, Marc, ou Luc qui a menti.

Nous ne sommes pas arrêtés de même sur l'état de la fille; car [87] les trois Evangélistes s'accordent à faire dire à Jésus Christ qu'elle n'est point morte; mais seulement endormie. Jésus Christ, la Vérité-

même, dit de cette fille qu'elle n'est point morte: les Chrétiens en concluent qu'elle ne vivoit plus. C'est tirer d'un principe la conséquence la plus révoltante. Il est bien plus naturel de penser avec l'auteur du miracle, que la fille de Jaïre s'étoit seulement trouvé mal et qu'elle n'étoit point morte.

S. Matthieu dit qu'aussitôt que Jésus eût entendu le chef de la Synagogue, il se leva, et le suivit avec ses disciples; Marc assure qu'il ne voulut avoir pour [88] témoins de son action que Pierre, Jacques et Jean frère de Jacques, et qu'il défendit au reste de ses disciples de venir avec lui.

Une circonstance bien intéressante de ce prodige, c'est de sçavoir comment Jésus l'opéra. Si nous en croyons Marc et Luc; Jésus n'employa rien pour faire revenir cette enfant à elle même, sinon que de la prendre par la main, en présence des trois disciples, de Jaïre et de sa femme. Matthieu qui supprime ces témoins, qui dit seulement que Jésus entra où étoit la fille, et lui empoigna la main, pourroit nous donner quelques soupçons sur la conduite que Jésus tint alors; car la fille de Jaïre [89] étoit déjà grande, et avoit douze ans. Il est donc à présumer que Marc et Luc n'ont fait intervenir ces témoins, que pour empêcher les soupçons qui pouvoient naître de texte de Matthieu; mais que Matthieu, qui a écrit le premier, a raconté la chose comme il la sçavoit.

A ce que dit Jésus lui-même, que la fille de Jaïre n'est pas morte, mais que seulement elle dort, S. Marc rapporte une circonstance qui prouve aussi que cette fille n'avoit essuyé qu'un accident, et que sa prétendue mort n'étoit pas la suite d'une maladie longue. «Incontinent, dit-il, la fille se leva et chemina; car [90] elle étoit âgée de douze ans». Si incontinent cette fille s'est levée et a marché, elle n'étoit donc pas deshabillée dans son lit; autrement il y auroit eû de l'indécence. Si elle étoit couchée ou jettée sur un lit tout habillée, on en doit conclure qu'elle n'étoit indisposée tout au plus que de ce jour là même; car la fille d'un chef de Synagogue avoit des femmes pour la deshabiller.

On peut donc dire de cette résurrection, ou que le fait est faux, puis qu'un Evangeliste n'en parle point, et que les trois autres qui le rapportent, en parlent diversement; ou que la fille de Jaïre n'étoit pas morte, [91] comme Jésus le soutient, et qu'elle n'étoit qu'évanouie par quelque suffocation assez ordinaire aux filles de cet âge, surtout dans un pays chaud, comme l'Asie, ou le temperament des femmes est précocose; et que le Christ, en fermé seul avec elle, comme le dit S. Matthieu, employa à son égard le remède le plus prompt et le plus efficace, que tout le monde connoit; mais que toutes les femmes et les eunuques qui s'affligeoient auprès d'elle, ne pouvoient lui administrer.

La seconde résurrection qu'on apporte en preuve est celle du fils de la Veuve de Naïm; S. Luc [92] est le seul qui rapporte ce prodige, et il le place entre des époques qui n'ont pas été ignorées de S. Matthieu, qui néanmoins ne parle point de Naïm, ni de la veuve, ni de son fils; et qui même fait occuper ailleurs Jésus Christ dans le temps précisément que S. Luc lui fait faire ce miracle. Le retour de la mort à

^a Matth. C.9. Marc. 5. Luc. 8.

la vie, est de tous les miracles le plus grand: or le premier historien d'un héros n'a garde d'omettre un fait de cette nature, s'il se rencontre dans sa vie. C'est néanmoins ce qu'a fait S. Matthieu.

Un homme extraordinaire paroît, plusieurs auteurs de diverses [93] nations écrivent son histoire, il n'est pas étonnant de trouver dans ces histoire des fait differens, rapporté par les uns et passés sous silence par les autres; parce que ces Ecrivains n'ont point été témoins des choses qu'ils avancent, qu'ils n'ont travaillé que sur des mémoires et souvent dans un temps très reculé de celui où vivoit le héros. En sorte qu'il peut très-facilement arriver, que l'un parle d'un fait, et l'autre d'un autre, suivant les relations qui les instruisent. Il n'en doit pas être de même de l'histoire de Jésus Christ. Ses douze apôtres qui ne le quittoient pas, devoient être également instruits [94] de ses actions. Son histoire est écrite par quatre de ces douze hommes témoins de ses merveilles; les mêmes faits principaux doivent donc se retrouver dans leurs quatre histoires. Quelques faits minutieux ont pû échapper à la mémoire de Matthieu; mais ceux qui ont écrit après lui, ont dû se contenter de le copier, quant aux principaux évènements, et d'ajouter les moindres circonstances échappées au premier auteur, et qu'ils se sont rappelés.

Sur ce principe invariable de critique, je dis que Luc rapportant un fait tel que celui de la résurrection du fils de la Veuve de Naïm, et Jean le prodige [95] plus grand encore de la résurrection du Lazare, et ne nous donnant pour garant de ces faits que leur seul témoignage, ne sçauroient être crûs. Saint Matthieu, témoin des merveilles de Jesus, et le premier auteur de sa Vie, ne dit point qu'il ait ressuscité le fils de la veuve de Naïm: donc Jésus ne l'a point ressuscité. Le même Matthieu, Marc et Luc ne parlent point du Lazare ressuscité: donc c'est un fait controuvé par S. Jean. Que si, contre ce principe, on soutenoit que Jean a dit vrai en parlant du Lazare, il suit de là que Matthieu a altéré la vérité [96] en celant ce fait important; car on ne peut dire qu'il l'a ignoré. Il étoit aussi continuellement avec Jésus, que Jean.

Saint Luc vient au Secours de Matthieu, contre le récit de S. Jean. Luc a écrit les actes des apôtres: cet ouvrage est postérieur à l'évangile de S. Matthieu et de S. Marc, et à celui que lui-même a écrit: il n'auroit pas manqué, donc, de rapporter dans ce dernier ouvrage la résurrection de Lazare, oubliée par Matthieu, par Marc et par lui-même s'il l'eut crue un fait véritable.

Quelqu'un a dit que trois des Evangélistes avoient seulement rapporté [97] chacun une résurrection, parce qu'un seul miracle de celle espèce suffisoit pour prouver la divinité de la mission de Jésus Christ. si les Evangelistes Matthieu, Marc et Luc eussent eû ce dessein, ils en auroient averti. Le premier auroit fait entendre qu'il laissoit en arriere des faits aussi importans pour une telle raison: le second auroit dit qu'il transmettoit un fait de la nature de celui rapporté par son prédécesseur, pour donner de nouvelles preuves du pouvoir du Christ; ainsi du troisième; et chacun de ces historiens n'auroit pas manqué d'avertir qu'il avoit choisi entre les faits, et qu'il en [98] négligeoit un grand nombre d'autres pour n'être point trop prolix. C'est une précaution dont s'est servi le fourbe qui a écrit, sous le nom de S. Jean, le quatrième des Evangiles qui nous restent, plus de soixante ans après la mort du Christ: mais cette phrase fastueuse, qui

termine son Evangile: et beaucoup d'autres merveilles, que tout le monde entier ne pourroit contenir si elles étoient couchées par écrit, qui en termes plus modestes auroit convenue au premier Evangéliste, est déplacée à la fin de nouveau Testament. Des trois résurrections rapportées dans l'Evangile pour être du fait [99] de Jésus Christ, aucune ne sauroit venir à l'appui de l'opinion de la résurrection générale. 1°. La fille de Jaïre n'étoit pas morte, au dire de Jésus Christ même; et quand même il seroit prouvé qu'elle avoit tous les Symptômes d'une personne morte, ce qui n'est pas, ces symptômes étoient trop récents. La syncope n'a pas duré, peut être, un quart d'heure; et c'est, au plus, ce à quoi on peut apprécier l'intervalle que Jésus mit à se rendre chez Jaïre du lieu où il étoit. Or, rien de comparable à l'état de cette fille, dans l'état où sont les cadavres des corps morts il y a six ou sept mille ans. [100] 2°. La résurrection de fils de la Veuve de Naïm n'est attestée que par S. Luc, qui ne nous en donne aucun détail. Ce miracle est frappé au coin de l'impossibilité, car l'Evangéliste dit qu'il se leva de sa bierre: mais un homme enveloppé et lié du haut et du bas, et qui a les bras serrés par des cordes ainsi que les jambes ne sauroit se lever droit sur ses piéds. Il parla, ajoûte S. Luc. Il falloit nous transmettre ce qu'il dit; cela étoit de conséquence. Sans doute, il fit un remerciement au Christ: cela en valoit bien la peine. Dans des prodiges de cette sorte, rien n'est minutieux. [101] Il faut donc en rapporter toutes les circonstances S. Luc, bien loin de chercher à constater un fait aussi miraculeux, le dit en passant, et se contente de nous apprendre que ceux qui en furent témoins étoient saisis de crainte. Comment peut-on croire qu'un garçon, déjà en âge de raison, redevable à Jésus d'un si grand bienfait, n'a pas été un des premiers chrétiens; que la mère de ce jeune homme son fils unique, et par conséquent chéri, n'a pas embrassé la doctrine d'un homme-Dieu qui venoit d'accorder cette grande faveur à ses larmes, sans se faire prier: [102] que les assistans, que ceux qui portoient le cadavre, tous gens qui devoient être certains de la vérité du prodige, ne se soient pas convertis; et si tout cela est arrivé, enfin, comment concevoir que l'Evangéliste ne nous en ait pas instruit?

3°. La resurrection de Lazare rapportée en S. Jean, chapitre 11. est un peu mieux circonstanciée. Voici comme le texte grec l'expose. 'Il y avoit un homme malade, appelé Lazare, de Béthanie, du village de Marie et de Marthe sa soeur'. 1° Il faut convenir ou que ces trois personnes étoient fort jeunes, ou qu'elles étoient mariées, et dans ne cas ce demeuroient plus [103] ensemble, contre ce qu'insinue le texte. Chez les Juifs un frère et deux soeurs, en âge raisonnable, et gardant le célibat, auroient été l'horreur de la nation. Comme l'évangéliste ne nous dit point que Lazare, Marie et Marthe fussent mariés, nous les devons croire encore très-jeunes mais cette grande jeunesse s'accorde assez mal avec le 5° verset qui porte que 'Jésus aimoit Marthe, et sa soeur et Lazare. Retournons au texte: 'or Marie étoit celle qui oignit de parfums le seigneur, et essuya ses piéds avec ses cheveux; de laquelle le frère Lazare étoit malade'. 2°. Comme l'auteur de l'Evangile Selon S. Jean n'a [104] écrit que long temps après Jésus Christ, et dans un lieu éloigné de celui où la scène s'étoit passée, il a parlé avec moins d'égards pour la vérité qu'il n'auroit fait s'il eût craint le démenti. Tout ce (ici il y a le mot chapitree qui est raturé) verset est faux ainsi que

celui qui y répond dans le chapitre 12°. adoncq Marie prit une livre de parfum, de fin aspic précieux, et oignit les piéds de Jésus et les essuya de ses cheveux, &^a. Les Evangiles ont été écrits en grec: cette langue à ses présens, ses passés, et ses futurs: or comment Jean a-t-il pû dire avant la mort et la resurrection et pendant la maladie de Lazare, que' Marie étoit celle qui oignit [105] de parfums le seigneur' lors que Marie ne fait cette action que six jours avant la pâque dans un souper, où Lazare et ceux qui avoient été témoins de sa résurrection se trouvèrent avec Jésus? Ce passage de Jean est contredit par Matthieu et par Marc qui assurent^b que ce repas fût fait deux jours seulement, et non six, avant la pâque; que Jesus-Christ fût parfumé par une femme; ce qui ne désigne point - Marthe, fille, dont le nom en hebreu s'exprimoit par le mot qui répond à vierge, qui dénommoit aussi les jeunes femmes: ces deux Evangélistes [106] soutiennent que ce fût le chef ou la tête de Jésus, et non ses piéds, qui fut parfumé; Jean dit que ce furent ses piéds: qu'on les mette d'accord. Celui-cy ajoûte que Marie essuya de ses cheveux les piéds de Jésus; Matthieu et Marc ne parlent point de l'usage que Marie fit de ses cheveux. En effet, il eut été ridicule de faire essuyer le visage de Jésus avec des cheveux. Cette idée de l'Evangile de S. Jean, est prise de l'usage où étoient les romains de s'essuyer les mains aux cheveux de leurs esclaves, ou de leurs concubines, et ne fait honneur au Rédempteur. Enfin par ces mots du 12 chapitre de Jean' Et lui firent là un souper, et Marthe servoit', il est clair que [107] ce souper se faisoit chez Lazare; car sa soeur n'auroit pas servi ailleurs: néanmoins Marc et Matthieu, au lieu cité, nous attestent que c'étoit chez Simon le lépreux que Jésus soupa ce jour-là, et ne disent point que Lazare fût de la partie. Encore une reflexion sur ce passage.

Il y a beaucoup d'apparence que cette femme, que cette Marie qui oint le christ en Bethanie, est la même que cette femme de mauvaise vie qui oignit les piéds de Jesus, à table chez un Pharisien; car toutes les circonstances du premier fait se retrouvent dans le seõnd (Luc.7) L'un de ses noms étoit Marie; celui de Magdelaine [108] qu'on y voit ajoûté sur la fin de l'Evangile de saint Jean, pouvoit designer sa qualité et son état. Cette Marie étoit comme Salomé, de ces femmes que Jésus aimoit, aux termes de S. Jean. Une nouvelle preuve que Marie soeur de Lazare et de Marthe, selon Jean, est la même que cette courtisane qui oignit les piéds de Jesus chez un pharisien, se trouve au 11^e chap^e de ce même Jean; or Marie étoit celle qui oignit le Seigneur &^a. Ce passé qui oignit, est si clair que la dispute ne sçauroit l'obscurcir. Il n'est plus étonnant qu'elle ait vecû fille, c'est à dire non mariée: ce qui cependant nous embarrassoit, il n'y a qu'un moment. [109] Je me suis un peu écarté en parlant de cette contradiction; mais on me le pardonnera en faveur de la découverte que cette discussion [sic] nous a fait faire. Je reviens à S. Jean.' ses soeurs donc (de Lazare) envoyerent à lui (à Jesus) disans: Seigneur, voici, celui que tu aimes est malade. Jesus ayant entente cela, dit; cette maladie n'est point à la mort, mais pour la gloire de Dieu; a fin que le fils de Dieu soit glorifié par elle. Or Jésus aimoit Marthe, et sa soeur, et Lazare. Comme donc il eut ouï

^b Matth. 26 Marc. 14.

qu'il étoit malade, il demeura par deux jours au lieu même où il étoit' Ce lieu où étoit Jésus [110] n'est point marqué ici; mais le chapitre précédent nous apprend que c'étoit à l'endroit même du Jourdain où Jean baptisoit.' Et après cela il dit à ses disciples: allons derechef en Judée. Ils lui répondirent: maître, les Juifs cherchoient naguères à te lapider; et tu y vas encore. Jésus n'insista pas sur ce voyage, et parlant toujours à ses disciples, il leur dit: 'Lazare, notre ami, dort; mais j'y vais pour l'éveiller. Dont ses disciples lui dirent: s'il dort, il sera guéri.

3°. Le plus épais préjugé ne sauroit tenir contre la clarté de ces passages. On y voit tous les apôtres d'un faux prodige. [111] Cet avis donné par les soeurs de Lazare; cette plaisanterie de Jésus: *cette maladie n'est point à la mort* (souligné dans le manuscrit); ce retard de deux jours dans un lieu proche de Béthanie: tout cela décèle la connivence. On ne sauroit disputer que le lieu où étoit Jésus ne fût très-proche de la maison de Lazare, puis que lors que Jésus annonce à ses disciples qu'il dort, ceux cy ne sont point étonnés de cette nouvelle: ils croyoient donc qu'il l'avoit pû facilement recevoir.

Lazare traitoit souvent Jésus et ses disciples: delà, quelle apparence de rester deux jours si de celui que le Christ appelle [112] *notre amy* (souligné dans le manuscrit), sans l'aller voir. On dira que Jésus Christ voulant se servir de Lazare pour manifester sa puissance, reste exprès deux jours sans l'aller voir; mais les disciples, qui ignoroient ce dessein, n'ont pû, sachant la maladie de Lazare, ne point l'aller voir, ou du moins le proposer à leur maître. Cette envie que Jésus témoigne si foiblement d'aller en Judée, vient à l'appui de notre sentiment. A quoi-bon cette feinte? Jésus déclare ensuite à ses disciples, que Lazare est mort, et qu'il en est joyeux: cela étoit bon devant de tels témoins; mais de pareils discours en public auroient fait découvrir l'imposture: aussi Jésus pleure [113] et feint de se troubler devant les personnes qui étoient venues pour consoler les deux soeurs.

Jésus Christ, dans S. Jean Joue le rôle d'un sot fourbe. Il sçait sans en être averti que Lazare est mort; il arrive à Bethanie, et demande à Marthe, où elle l'a mis? Cette question est contradictoire à l'esprit de prophétie.

Jésus instruit du lieu où git Lazare frémit derechef, dit le texte. Quel rapport ont ces craintes, ces fremissemens, avec la joye qu'il avoit ressenti de sa mort? Et encore avec le pouvoir de le ressusciter qu'il sçavoit avoir.

Jésus est tout près de Bethanie [114] quand il apprend la maladie de Lazare; il demeure deux jours dans ce lieu, à ne rien faire. En rigueur c'est au bout de ces deux jours que Jésus dit à ses disciples que Lazare est mort. A peine a-t-il lâché le mot, que Thomas, dit aux Disciples: 'allons y aussi, afin que nous mourrions avec lui'. Le texte ajoute tout de suite dans le verset suivant: Jésus donc vint, et le trouva qu'il avoit déjà été quatre jours au sépulchre'. Dans la Bible, les nombres sont comptés pour rien; deux ou quatre sont des synonymes.

Mais ne nous arrêtons pas davantage sur un fait démontré faux par sa seule exposition. [115] Passons à la Résurrection du Christ lui-même. Si nous en croyons S. Paul, c'est envain que le Chrétien s'efforce à faire de bonnes oeuvres, si Jésus n'est pas ressuscité. Tout le bonheur que les hommes attendent dépend, selon cet apôtre de la résurrection du fils de l'homme; aussi ajoute-t-il qu'il croit ce prodige parce qu'il est de son intérêt de le croire et qu'il seroit le plus malheureux des hommes s'il ne le croyoit point. Il n'est pas difficile d'imaginer qu'un homme qui avoit trahi la Synagogue, n'avoit d'autre parti à prendre que de croire la doctrine nouvelle; car étant Juif, il ne pouvoit [116] être admis aux mystères des Gentils qui avoient les hébreux en horreur. Mais pour nous qui n'avons pas les raisons de croire qu'avoit S. Paul, je crois que nous pouvons examiner sans crime les preuves de la résurrection de Jésus Christ. Ce n'est pas toujours un principe sûr que celui de cet apôtre, qui ne craint pas de dire qu'il oublie tout, pour ne croire et ne savoir que Jésus crucifié. L'abstraction de tout examen ne sauroit avoir lieu par rapport à un fait, qu'après, qu'il a été démontré: or la résurrection de Jésus ne l'a point été: donc on peut l'examiner.

La première partie de cet examen [117] Roulera sur les récits que les Evangélistes font de la résurrection du Christ; La seconde sur la conduite que Jésus tint après sa résurrection. Ensuite nous répondrons à quelques argumens de nos adversaires.

1°. Saint Matthieu dit que le Dimanche au point du jour, Marie Madelaine et l'autre Marie vinrent voir le sépulchre; qu'à leur arrivée il y eut un grand tremblement de terre, causé par la descente de l'ange du Seigneur, qui vint ôter la pierre, la rouler, et qui s'assit ensuite dessus. Que cet ange avoit les yeux ou le regard semblable à un éclair, et son vêtement blanc comme la neige. [118] Que les Gardes prirent tellement l'épouvante de ce spectacle, qu'ils devinrent comme morts; mais que cet ange dit aux deux femmes: vous autres, ne craignez point, car je sais que vous cherchez Jésus qui a été crucifié. Il n'est point ici. Il est ressuscité comme il avoit dit. Venez, voyez le lieu où le Seigneur étoit mis; et vous en allez bien vite dite à ses disciples qu'il est ressuscité. Il s'en va devant vous en Galilée, vous le verrez-là &^a.

S. Marc soutient que les femmes étoient au nombre de trois, et qu'elle [sic] trouvèrent la Pierre retirée de l'ouverture du tombeau; il ne parle point [119] de tremblement de terre, de descente d'ange, d'yeux semblable à des éclairs; il dit seulement que les femmes virent un jouvenceau habillé de blanc qui étoit assis à droite en dedans le monument: tous faits qui ne peuvent se concilier avec ce que dit S. Matthieu.

S. Luc assure que les femmes qui étoient venues de Galilée avec Jésus, du nombre des quelles étoit une nommée Jeanne, s'étant rendues au Sepulchre.... ne trouverent plus Jésus; mais qu'elles y apperçurent deux hommes revêtus d'habits reluisans. C'étoient deux anges, mais ils ne leur donnerent point commission d'aller [120] avertir les Disciples. Ce fût selon S. Luc, par leur propre mouvement qu'elles apprirent ce prodige aux apôtres; qui crurent d'abord qu'elles rêvoient.

Que si nous suivons le texte de S. Jean, nous trouvons encore de bien plus foibles témoignages de cette résurrection. Marie Magdalaine, selon cet Evangéliste, va au Sepulchre, comme il faisoit encore nuit,

et voit que la Pierre qui le bouchoit étoit ôtée: cet indice lui suffit: elle court à Pierre et à Jean et leur annonce la résurrection. Ce n'est qu'après être de retour de Jérusalem avec ces deux apôtres, qu'elle s'inclina et vit dans le sepulchre deux anges, [121] que Pierre et Jean qui y étoient entrés avant elle, n'avoient point aperçus.

Les contrariétés qui se rencontrent dans ces quatre récits, sont assez sensibles, pour qu'on se dispense d'entrer dans aucune discussion à cet égard. Passons donc à la seconde partie de l'examen que nous nous sommes proposé de faire.

2°. Jésus Christ ayant subi le supplice, ayant été tenu pour mort par tous les témoins de son crucifiement; et le salut des hommes devenant le prix de la foi en sa résurrection, il devoit manifester à tous cette résurrection. [122] Mais, dit-on, devoit-il s'aller montrer aux Juifs endurcis? n'avoit-il pas eû pour eux plus de bontés qu'ils n'en méritoient? Ces coeurs de rochers que les plus grands miracles n'avoient pû toucher, auroient également rejeté celui de la résurrection de Jésus. J'observe d'abord, que les bontés infinies d'un Dieu ne peuvent s'épuiser. D'ailleurs s'il falloit que le Christ mourut pour le salut des hommes, il falloit bien que quelqu'un se chargeât de ce Déicide. Or, priver les Juifs de la seule chose qui pouvoit faire naître en eux la foi, à cause du jugement prononcé par eux contre Jésus, c'étoit les [123] punir d'un crime qu'ils étoient contraints de commettre, à moins que quelqu'autre nation ne le commit pour eux; ce qui revenoit au même. Mais supposons que Jésus eût de bonnes raisons comme il le faut croire, pour ne pas se montrer aux Juifs qui l'avoient persécuté, que ces Juifs furent réprouvés aussi tôt qu'ils eurent consommé leur crime; Jésus ne se trouve pas justifié par cette supposition. Les Gentils se trouvoient subrogés aux droits des hébreux; il falloit se manifester aux Gentils; se montrer à Rome par exemple. Toutes les discussions [*sic*] étoient finies; le sang humain auroit été épargné. Est-ce que [124] Jésus Christ ignoroit que des gens intéressés à un fait, n'en peuvent être les témoins; qu'une femme telle que Magdelaine, une coureuse, ne pouvoit donner assez de poids à sa résurrection, pour qu'elle fût crüe?

Tout bien pesé, les témoignages de la résurrection de Jésus sont appuyés sur l'aveu de trois, de deux; ou d'une femme: c'est d'après elles que les apôtres parlent. Il est vrai que l'évangile nous dit que Jésus apparut à ses disciples; Mais ces apparitions n'ont pour témoins que des gens du parti, et partant (*sic*) récusables. Thomas même en douta. On lui fit entendre raison dans la suite; mais qui [125] nous assurera qu'il ne crut pas, comme S. Paul, parce qu'il avoit intérêt de croire.

Il est temps maintenant de répondre à quelques argumens de nos adversaires. forcés par l'évidence, nous convenons, disent ils, de la débilité des preuves de la résurrection^c qui furent d'abord administrées; mais l'accroissement que prit en suite la religion fondée sur cette même résurrection, est une preuve authentique. Qu'on nous montre l'accroissement du christianisme, avant la protection que lui accorderent les Constantins et [126] de leurs successeurs chrétiens, et nous admettrons cette preuve, qui au fond ne fait

rien à la vérité de la Religion; car l'expérience nous apprend que l'erreur a ses progrès, comme la vérité, et plus rapides qu'elle.

Une autre preuve de la vérité de la Résurrection du Christ, continuent, nos adversaires, se tire des précautions qui, furent prises à sa mort. Ces précautions consistent aux Gardes qui furent mis au tombeau, et au cachet qui y fût apposé. Mais 1° Matthieu est le seul qui parle de ce fait, et il a pû se tromper à cet égard: ses trois confrères le relevent en plus d'un endroit. 2°. La précaution ne fut [127] prise que le samedi [sic], lendemain de la sépulture de Jésus, et on avoit eû tout le temps de l'enlever. 3°. Ce ne fût point Pilate qui scella le tombeau, mais les Juifs, et il n'est point dit qu'ils y visiterent avant. Enfin les Juifs n'avoient point de troupes à eux dans le temps de la mort du Christ; et c'est à tort que Matthieu met ces mots dans la bouche de Pilate: vous avez des Gardes; allez, et le gardez comme vous l'entendrez. La seduction de ces mêmes gardes par les Juifs est encore un fait que Matthieu seul rapporte: et quelle apparence qu'un tel fait ait été omis par les trois [128] autres Evangélistes.

Il est donc impossible de conclure la possibilité de la résurrection générale, des résurrections particulières, parce que celles-cy manquent de preuves pour être bien établies, ou qu'elles ne peuvent entrer en comparaison, en les supposant vraies, avec le prodige que nos adversaires disent devoir arriver à la fin des temps.

Pour ne rien laisser à désirer sur une matière qui a été beaucoup agitée dans les premiers siècles du christianisme, nous esperons prouver dans la troisième partie de cette Dissertation, que la Résurrection dernière [129] ou générale, est impossible, en admettant même le miracle de la toute Puissance de Dieu. Cette toute-puissance est le fort où nos ennemis se retirent, quand ils sont hors de combat, et que les raisons leur manquent. Poursuivons les dans ce dernier retranchement.

^c Calv. Inst. chr. L.1 ch. 25.